



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 3 NOVEMBRE 2015

Le trois novembre deux mille quinze à 20h30, le conseil municipal de la commune de Perpezac-le-Blanc, régulièrement convoqué le 27 octobre 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de **Madame Sandrine LABROUSSE, Maire.**

Présents Jérôme LAURIER, Christophe BEGA, Michel DAVID, Francine LAPOUGE, Jean-Marie TESSIER, Cécile TRIVIAUX, Christophe DELBREIL, Michel SAGE, Emmanuel RAFFAILLAC
Excusé Jean-Marc DAVID
Pouvoir(s) 1

Membres : 11	Présents : 10	Représenté : 0
--------------	---------------	----------------

Jean-Marie TESSIER a été nommé secrétaire.

Aménagement chemin d'accès Chastagnol

Madame le Maire informe le conseil de la demande de Monsieur et Madame Claude ROUX pour l'aménagement d'un accès à leur parcelle constructible située à Chastagnol, en bordure de la D3. A l'unanimité le conseil municipal décide de prendre en charge uniquement l'empierrement du chemin, dès qu'une demande de permis de construire sera déposée pour cette parcelle.

Devenir de la Poste de PERPEZAC LE BLANC

Madame le maire informe le conseil qu'après la visite en janvier des représentants des services postaux et après plusieurs échanges téléphoniques, elle propose la continuité du Bureau de Poste sans changements (pas d'APC). Le conseil, à l'unanimité, valide la proposition de Madame le Maire, s'oppose par conséquent à l'Agence Postale Communale.

Subvention exceptionnelle association Choeur d'Hommes de BRIGNAC

Madame le Maire propose au conseil de verser pour l'année 2015 une subvention de 50 € pour le Chœur d'Hommes de BRIGNAC pour financer leur déplacement lors de manifestations comme le 11 novembre et le 8 mai. Le conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer cette subvention.

Questions diverses

.



- Le repas des Aînés aura lieu le 10 janvier 2016 (colis de Noël en préparation)
- Le Téléthon : le cycloclub d'OBJAT passera vers 9h40 le samedi 5 décembre, une collation leur sera offerte.
- Marché de Noël : il aura lieu le dimanche 13 décembre.
- Préparation des Elections des 6 et 13 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à 23h.

La mairie vous informe que les registres des actes administratifs sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture et que des copies peuvent vous être transmises sur simple demande.

Affiché le 06.11.2015